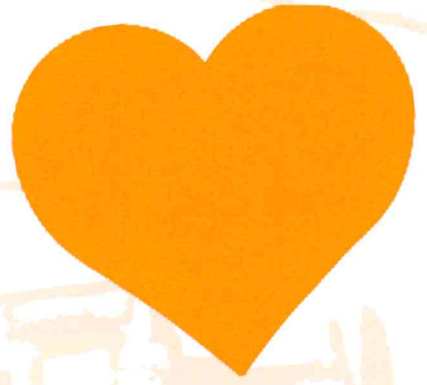


Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°58 Février 2021



**EN IMMERSION CHEZ LES JSP
NOUVELLE DIRECTION À LA CRÈCHE
UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE**



www.cuges-les-pins.fr



ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS



Âgé de 52 ans, je viens de prendre ma retraite après une carrière bien remplie au sein de la Gendarmerie. Aujourd'hui, j'ai la chance et le privilège de pouvoir accompagner **Monsieur le Maire, Bernard Destrost et son équipe** dans cette incroyable aventure municipale. En parallèle, je dirige également l'école de parapente de Cuges-les-Pins.

Monsieur le Maire m'a confié les délégations des **ressources humaines**, du **personnel municipal**, du **CHSCT** (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), du **Comité Technique (CT)**, et de la **logistique**.

Habitué aux relations institutionnelles, notamment avec les municipalités, je me trouve aujourd'hui **au cœur d'un projet** qui me passionne, **l'humain**. N'en déplaise à certains, je suis profondément attaché aux personnes, et très souvent elles me le rendent bien. J'ai rencontré à la mairie de Cuges-les-Pins, des personnes passionnées, dévouées et efficaces dans leur immense majorité. Je salue d'ailleurs **leur implication sans faille** dans la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui.

La mission exigeante que Monsieur le Maire m'a confiée ne peut être vouée à l'échec. Elle repose sur **le respect de la règle, l'équité et l'écoute**. J'ai aussi conscience que je suis actuellement en mesure de m'appuyer sur **une équipe administrative solide et expérimentée**. Bien évidemment, tout cela doit pouvoir se faire dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile, la réduction des dépenses publiques et les dotations de l'État diminuant d'année en année.

Les attentes des agents en termes de ressources humaines sont très fortes, et encore plus dans ce contexte sanitaire inédit. **Le passage aux 1607 heures** dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique est un cap important. Nous espérons pouvoir profiter de cette augmentation **pour proposer encore plus de formations à nos équipes**. Le premier CHSCT s'est tenu le mardi 26 janvier et nous avons été impressionnés par **l'implication de tous les participants**, institutionnels ou autres. La date est déjà fixée pour le prochain. Ils se tiendront de manière régulière, je m'y engage. Je regrette profondément que les organisations syndicales aient décidé de ne pas participer à cette instance si importante dans le cadre des relations agents-administration, de la mise en place et du contrôle des mesures de prévention au travail, notamment dans la gestion des risques psychosociaux. Nous essaierons de les convaincre de revenir, c'est une attente forte de tous les participants.

Jean-Christophe Landreau
7e adjoint délégué aux RH, au personnel communal, au Comité Technique, au CHSCT, à la réforme structurelle et à la logistique

SOMMAIRE

- 2 ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS
- 3 ÉDITO
- 4 VIE MUNICIPALE
- 5 CULTURE
- 6 LE CMJ
- 7 PORTRAIT LA NOUVELLE DIRECTRICE DE LA CRÈCHE
- 8 DOSSIER UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE
- 9 TRAVAUX
- 10-11 VIE D'AUTREFOIS
- 12 ASSOCIATIONS
- 13 LES JSP
- 14 TRIBUNE LIBRE PETITS BONHEURS À VOUS LA PAROLE
- 13 LE POINT SUR LA SITUATION COVID-19

ÉDITO



À l'heure où j'écris cet édit, le Pays tout entier est dans l'attente des décisions gouvernementales d'un éventuel re-confinement car, manifestement, l'horizon semble ne pas vouloir s'éclaircir face à la pandémie et à ces désormais « variants » britanniques, africains ou brésiliens qui viennent compliquer la donne.

Nous, élus de terrain, nous nous sommes mobilisés dès le début afin de mettre en œuvre **toutes les mesures nécessaires à la protection de notre population**, rien n'y a fait, et force est de constater qu'aujourd'hui, les autorités gouvernementales ne sont pas en mesure de nous fournir les vaccins nécessaires et d'honorer les rendez-vous pour une prise en charge dans les meilleurs délais. Oui la crise sanitaire semble ne plus vouloir en finir et les scénarios s'enchaînent pour sombrer dans le doute, l'insupportable, l'intolérable...

Pourtant, l'avenir est toujours un espoir pour tendre vers le meilleur ou tout du moins l'espérer.

Face à cela, il nous faut continuer coûte que coûte car, pour les collectivités, le confinement et la rigueur ne doivent pas être les motifs à ne rien faire.

Vous trouverez dans ce numéro de février les actions positives entreprises en ce début d'année dans notre commune : Notamment **l'arrivée de notre nouvelle directrice de crèche** qui vient mettre son expérience au profit de notre structure d'accueil collectif et familial en lien avec les missions du CCAS. La municipalité de Cuges regroupe aujourd'hui **80 agents titulaires** et en moyenne **une vingtaine d'agents en CDD**. Si l'action des élus n'est évidemment pas d'encadrer ou de gérer, il nous faut donner cet élan et asseoir **notre volonté d'avancer positivement** dans un contexte le plus souvent compliqué de restrictions budgétaires, de mesures sanitaires, de désengagement de l'Etat.

Toujours dans la présentation de la nouvelle équipe municipale, nous vous proposons ce mois-ci, **le portrait de Jean-Christophe Landreau**, Adjoint délégué aux Ressources humaines, en qui j'ai toute confiance pour mener à bien cette mission « sensible », celle dédiée aux agents d'une collectivité territoriale.

Vous découvrirez également la mise en place de cette structure d'accueil déployée au sein de **la Résidence intergénérationnelle des Vigneaux**, pour favoriser le lien social et « le bien vivre ensemble ». Oui, dans ce quotidien un peu morose, vouloir recréer du lien social, quand cela sera possible, nous apparaît comme être le véritable objectif à atteindre car essentiel au bon fonctionnement de l'être humain.

Tant de combats à mener, tant de coups à éviter, la vie de l' élu c'est aussi parfois malheureusement subir les affres de la calomnie prodiguée par quelques opposants peu scrupuleux ou respectueux de la fonction. Si je ne joue pas aux échecs (!), le foot reste ma passion de toujours. J'en ai tiré les meilleurs enseignements ; celui de l'esprit d'équipe, de la cohésion de groupe et de la volonté de gagner ; Je considère aujourd'hui que de porter atteinte à la réputation d'un élu est inadmissible et enfreint gravement les règles du jeu.

Je saurai m'en souvenir et nul doute que les relations avec l'opposition seront désormais bien différentes...

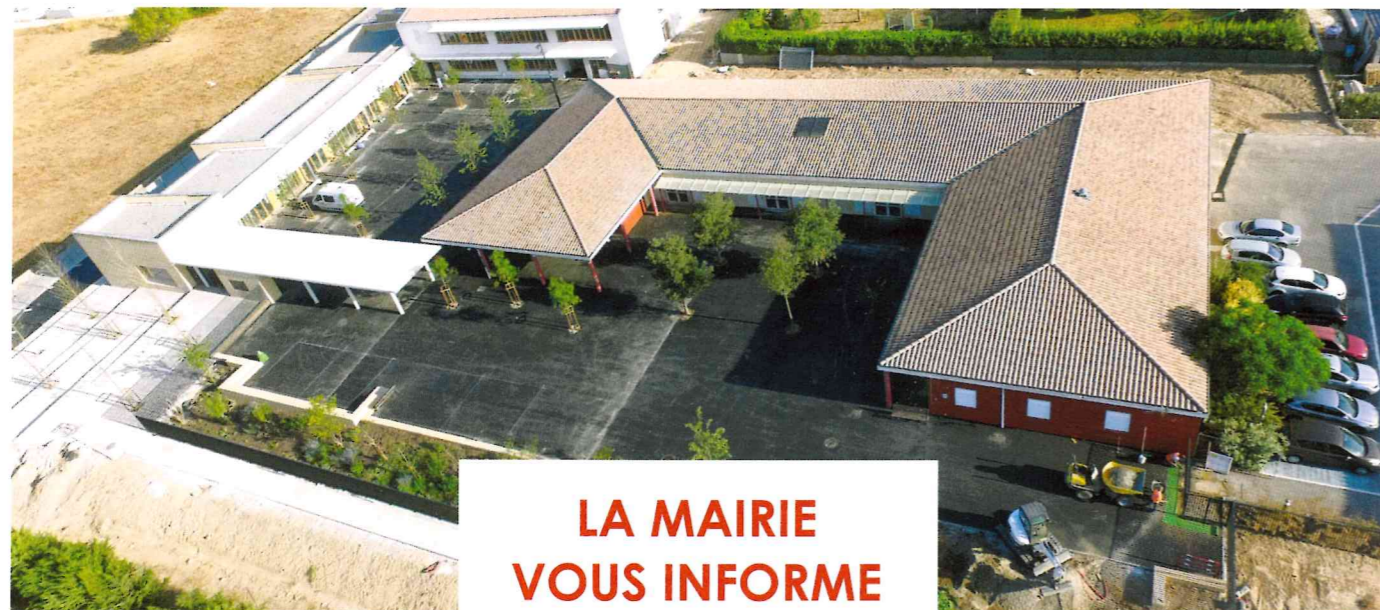
Bernard Destrost

Maire de Cuges les Pins

Vice-président du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Conseiller Métropolitain

VIE MUNICIPALE



LA MAIRIE VOUS INFORME

L'ÉCOLE SIMONE VEIL, BONNE ÉLÈVE DE NOS ÉCONOMIES...



20 000 € D'ÉCONOMIES EN UN AN...

La commune s'est engagée depuis plus de six ans dans une politique d'économies budgétaires importante ceci afin :

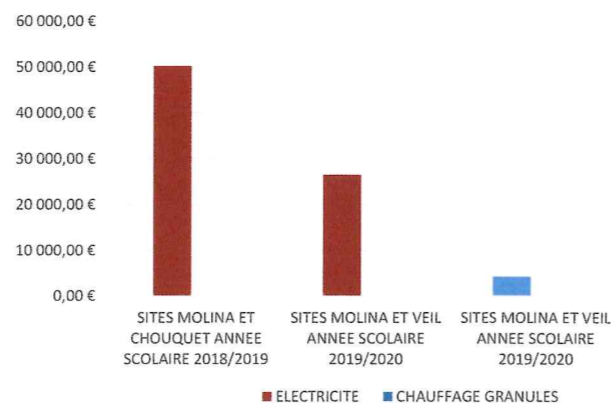
- D'assainir la gestion,
- De permettre un meilleur fonctionnement des services
- D'absorber les investissements nécessaires **sans**

augmenter la fiscalité locale.

Aujourd'hui, certaines actions entreprises permettent de tirer le bilan positif de cette stratégie de gestion. C'est le cas notamment de l'école Simone Veil (Bâtiments Veil + Molina) qui affiche en un an près de **20 000 € d'économies** en comparaison de l'ancien groupe scolaire Chouquet-Molina. Ce bilan est permis grâce aux

éclairages Led, au système de chauffage à bois, au refroidissement naturel des locaux en été et aux équipements électriques en basse tension. Si l'on considère parallèlement, la hausse mécanique du coût de l'énergie d'une année sur l'autre, nous pouvons considérer que le bilan énergétique est plus que positif.

CONSOMMATION ELECTRIQUE ET CHAUFFAGE



LE SAVIEZ VOUS :

En 2021, la municipalité envisage de doter l'école Simone Veil de panneaux photovoltaïques afin d'acquiescer la norme BPOS +. Non seulement, l'école permettra de réaliser des économies d'énergie mais de dégager un bilan énergétique positif en revendant l'électricité.

PROJET ANTENNE RELAIS SFR

Un **document d'information sur le projet d'une antenne relais SFR et son rapport de simulation de l'exposition** est consultable en mairie et sur le site internet de la commune, rubrique vie municipale/dossier de consultation.

(DP ou permis de construire) pour ériger ladite antenne. **Nous serons particulièrement vigilants sur ce dossier** dans l'intérêt de nos habitants.

Toutes observations sur ledit dossier d'information doivent être rédigées sur un cahier dédié à cet effet en mairie. Ces observations doivent être réalisées dans **un délai de trois semaines** à compter de la mise à disposition du dossier en application de l'article précité.

Ce dossier d'information est mis à la disposition du public afin de respecter les prescriptions de l'article R.20-29 du code des postes et télécommunications (Loi Abeille et décret d'application). Cette mise à disposition ne préjuge en rien de l'obtention par la suite d'une autorisation d'urbanisme

CULTURE

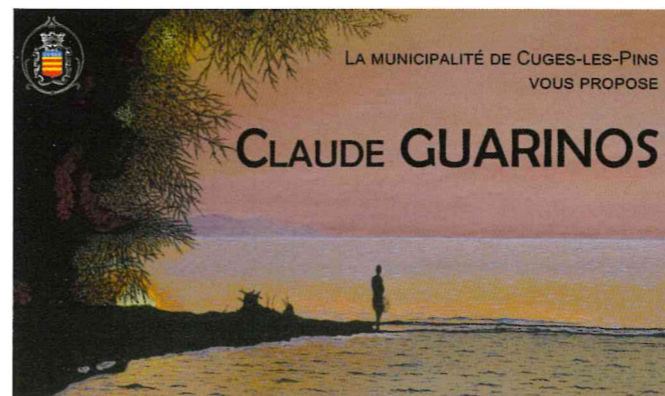


LA MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

Exposition des Peintures de M. Guarinos du 20 janvier au 20 février

Venez à la rencontre d'un de nos artistes cugeois, **M. Claude Guarinos**, à travers ses tableaux qui seront exposés un mois à la médiathèque municipale. Vous pourrez visiter cette exposition pendant les heures d'ouverture de la médiathèque, découvrir les thèmes très différents qui l'inspirent et discuter avec lui le **samedi 6 février à partir de 11h00** à la médiathèque.



EXPOSITION DE PEINTURES DU 20 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021 MÉDIATHÈQUE DE CUGES LES PINS



LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLI

• Mercredi 10 février à 16h30 •
Le temps d'une histoire avec Céline de la médiathèque pour les enfants de 5 à 77 ans.

• Samedi 13 février à 11h •
Atelier philo avec Caroline Frétière pour les enfants de 7 à 11 ans.

ATTENTION : Places limitées sur inscription au 04 42 73 39 55

NOS HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mardi 15h00 - 17h45 •
- Mercredi 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h45 •
- Le Jeudi est fermé au public car nous recevons les classes pour des projets scolaires •
- Vendredi 9h00 - 12h30 / 15h00 - 17h45 •
- Samedi 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00 •

RAPPELS

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous et ne requiert aucun document !

Vous pouvez emprunter pour **une durée d'un mois des livres et des magazines**. Nous sommes abonnés à *Saveurs, Vivre Bio, Première, L'Oeil, Sciences Avenir, Sciences Humaines, Marie Claire Maison et Idées, L'Histoire, Micro Pratique et Que Choisir*. Mais nous sommes preneuses de vos suggestions d'abonnements...

Vous pouvez aussi emprunter pour **une durée d'une semaine des CD, des DVD et des Jeux de Société**. Nous possédons une centaine de jeux à découvrir et à emprunter. Chaque mois, nous vous proposons une animation culturelle type exposition, conférence, atelier, concert et des animations régulières comme le **Mercredi des Contes**, le **Samedi des Bébés**, les **Ateliers Philo pour enfants** et le **Club lecture**. N'hésitez pas à consulter notre catalogue en ligne via le site de la mairie de Cuges-les-Pins, à télécharger notre application gratuite Ma Bibli et suivre notre actualité sur le Facebook de la Médiathèque de Cuges.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le **Conseil Municipal des Jeunes** souhaite vous faire part de ses actions à travers le Cuges au Coeur Mag chaque mois.

Au mois de janvier, les enfants ont présenté leurs vœux à la population en publiant **leur carte de vœux** sur les réseaux sociaux et sur le site de la commune.



Le Conseil Municipal des Jeunes vous souhaite une excellente année

Santé, Joie, Réussite pour 2021

En parallèle et dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté, **deux jeunes élus ont assisté le 19 janvier 2021 au Conseil Municipal des adultes**. Loéva et Ange vous livrent leurs impressions.

Loéva
« J'ai été très contente et très fière de pouvoir assister au Conseil Municipal. J'ai été très surprise de l'ambiance et j'espère pouvoir un jour prendre leur place ! »

Ange
« J'ai trouvé le conseil municipal très intéressant, j'ai apprécié la chance d'avoir pu y assister et j'aimerais bien y retourner une prochaine fois. Même si je n'ai pas compris tous les mots, j'en ai appris. »

En ce début de mandat, nous avons tous commencé à **travailler sur plusieurs sujets** et nous nous sommes répartis en **groupes de réflexion**. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des projets.

Nous travaillons sur **un logo** pour nous identifier, ainsi dès que vous le verrez, vous saurez que c'est nous qui communiquons !



BIENVENUE À AXELLE CHOPP



AXELLE CHOPP • NOUVELLE DIRECTRICE DE LA MAISON DES BÉBÉS

La nouvelle directrice de la crèche municipale, « La maison des bébés », a pris ses fonctions au sein de notre collectivité le 5 janvier 2021. Nous sommes allés à sa rencontre avec Jean-Christophe Landreau, adjoint délégué aux Ressources humaines, pour lui souhaiter la bienvenue. Cela a été l'occasion de recueillir ses premières impressions ainsi que de faire plus ample connaissance...

« Bonjour Axelle et bienvenue à Cuges.

Pouvez-vous me dire ce qui vous a motivé à venir travailler à Cuges les Pins ?

Je vivais dans une commune rurale, à taille humaine, un peu comme celle de Cuges et j'avais envie de retrouver cet esprit village et cette tranquillité. J'ai donc fait le choix de quitter Marseille où j'exerçais mes fonctions pour tenter l'aventure à Cuges.

Vous travailliez donc à Marseille ?

Oui j'étais directrice d'une crèche dans le 1er arrondissement.

Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai été diplômée comme infirmière puis comme puéricultrice. J'ai ensuite travaillé 15 ans à la PMI (Protection Maternelle Infantile) dans le département des Yvelines. Mon mari a ensuite été muté dans le Sud où j'ai travaillé d'abord comme adjointe puis comme directrice de crèche à Marseille.

Ces différentes expériences professionnelles m'ont permis de développer des compétences diverses dans le domaine de la petite enfance.

Quel est justement votre quotidien en tant que directrice ?
Mon rôle est d'animer les équipes, d'être à leur écoute, disponible pour les conseiller et aussi de construire des projets pour garantir un accueil bienveillant de l'enfant et sa famille au sein de la structure.

Je suis ici pour garantir le bien-être de tous les acteurs de la structure. Nous sommes là en soutien de la parentalité. Pour cela, j'ai à cœur de réunir les parents, leurs enfants et les professionnels de la structure pour des temps d'échanges et des groupes d'animation. La Semaine nationale de la petite enfance est un exemple où cet échange est possible, il est le début et le modèle de l'échange que nous voulons avoir toute l'année. Espérons que ce type de rassemblement puisse rapidement être à nouveau possible au sein de la crèche.

Lorsqu'on vous a présenté le poste de directrice à Cuges-les-pins et les locaux de la crèche qu'en avez-vous pensé ?

Lorsqu'on m'a présenté la structure avec ses deux modes de garde MAF (Multi Accueil Familial) et MAC (Multi Accueil Collectif), j'ai bien aimé la spécificité des deux services proposés. Ce mode de fonctionnement distinct dirigé par une même structure est enrichissant et positif car il permet de multiplier les expériences de travail. Nous travaillons à la fois séparément et ensemble quand nous nous retrouvons périodiquement.

Quelles ont été vos premières missions en tant que directrice de la crèche de Cuges ?

J'ai rencontré toute l'équipe et tous les enfants. Je suis allée au domicile de toutes les assistantes maternelles pour les rencontrer, et connaître le lieu où évoluent les enfants dont elles ont la garde journalière.

J'ai rencontré également la conseillère municipale déléguée à la petite enfance, Sylvie Nicolai, qui est venue me souhaiter la bienvenue.

Une dernière question, quelles qualités professionnelles et personnelles une directrice de crèche doit avoir selon vous ?

Selon moi, la communication, les relations humaines et surtout être optimiste et savoir s'émerveiller quotidiennement devant un enfant !

Axelle Chopp se tient à votre disposition par mail creche@cugeslespins.fr ou par téléphone 04 42 73 96 80 pour répondre à toutes vos demandes.



UNE RÉSIDENCE AU SERVICE DU « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Les 82 logements de la ZAC des Vigneaux sont désormais tous attribués. Et comme l'équipe municipale s'y était engagée, la quasi-totalité des appartements a été affectée aux Cugeois ou à des personnes venant de l'extérieur ayant un lien avec Cuges-les-pins.

C'est donc « un pari tenu » pour le maire Bernard Destrost et son équipe et une satisfaction pour ces nouveaux locataires reconnaissants et heureux d'avoir trouvé une solution à leurs problèmes de logements.

Mais la résidence intergénérationnelle c'est bien plus que cela...

« La société UNICIL et la commune poursuivront leurs relations privilégiées, celles qui ont permis à ce projet d'aboutir au bénéfice exclusif des Cugeois... »

Bernard Destrost

DES PROJETS QUI VONT SE CONSTRUIRE AUTOUR DU LIEN SOCIAL...

Le 26 janvier, le bailleur social, UNICIL, avait convié les habitants de la résidence à se réunir (dans le respect des gestes barrières), dans une salle située au rez-de-chaussée de l'immeuble, véritable lieu de convivialité et de partage au service de ses résidents. C'est une nouvelle conception du « vivre-ensemble » qui nous a été présentée par Agnès Filizetti de la société Récipro cité, celle-ci ayant conclu avec UNICIL un contrat de deux ans :

« Nous intervenons afin d'accompagner les résidents et apporter une dynamique pour créer du lien social. Dans un premier temps, nous allons organiser des rencontres individuelles afin d'être au plus près des attentes de chacun. Nous construirons ensuite des projets collectifs, le but étant que ce lieu devienne ce que les habitants veulent qu'il soit. Rien n'est gravé dans le marbre, nous, ce que nous souhaitons c'est que la Résidence vive bien... »

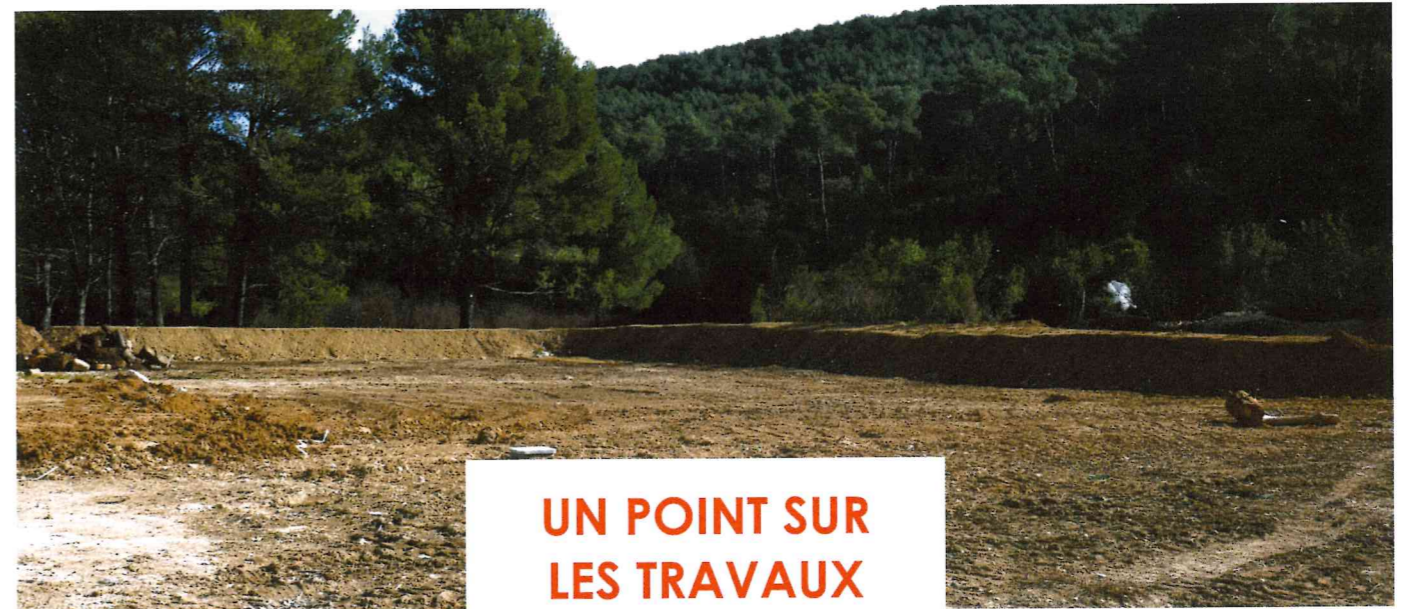


C'est Nellie Eustache qui sera chargée, dans un premier temps, de faire le lien avec les différents occupants de la Résidence afin de monter les différents projets. Elle sera présente quatre jours par semaine pour les rencontrer ainsi que toutes les associations cugeoises pour élaborer avec elles les ateliers à thèmes. Toutes les propositions d'animations seront bienvenues allant des

activités culturelles aux activités de plein air : peinture, randonnée, atelier musical, cuisine, lecture, etc... Au fur et à mesure des conversations, nous découvrons que les résidents peuvent eux aussi être porteurs de projets intéressants. Notre peintre de talent, Vincent Contreras, locataire au sein de la résidence est lui aussi partant pour collaborer à un projet d'atelier peinture...

DES EXPÉRIENCES RÉUSSIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE :

Des expériences similaires sont déjà en cours sur le territoire, dont une à Aubagne qui a été un vrai succès. Créer du lien social quand trop souvent, pour certains, le quotidien rime avec solitude ou perte de repères ; on pense en particulier aux seniors ou aux personnes sans activité dont l'univers est synonyme d'isolement. À la fin du contrat d'accompagnement conclu avec la Société Récipro Cité, ce sont souvent les habitants de la résidence qui s'organisent en collectif pour prendre le relai de l'organisation et de la gestion des activités.



UN POINT SUR LES TRAVAUX

ATTENTION : RALENTIR !

Suite à plusieurs plaintes de riverains et d'administrés, des coussins berlinois ont été installés au début du chemin de la Ribassée. En effet, le panneau STOP initialement installé n'était que très peu respecté et la municipalité a donc fait poser ces ralentisseurs afin de réduire au maximum le risque d'accident à ce croisement.



SENS INTERDIT

Le chemin Notre Dame, dans le prolongement de la traverse des Aubins, est définitivement interdit à la circulation dans le sens descendant qui part de la route nationale jusqu'au croisement de la voie Gastaud. Attention, même l'accès sur 30 mètres initialement autorisé est désormais interdit. De nombreux automobilistes profitaient de cette tolérance pour passer systématiquement par ce chemin. De plus, cet accès en sens unique se veut indispensable pour les secours. Merci de votre compréhension et du respect de ce sens de circulation.

BASSIN DE RÉTENTION

Les services techniques ont créé un bassin de rétention afin de retenir l'eau au niveau de la Grand Vigne pour ne pas qu'elle s'évacue sur les maisons.

BORNE DE STATIONNEMENT



Une nouvelle borne de stationnement temporaire a été mise en place sur le parvis de la mairie.

Elle concerne deux places de stationnement et facilite ainsi l'accès aux commerces ainsi qu'à la mairie.

TRAVAUX À LA MATERNELLE

La municipalité a fait mettre en place un lave-linge et un sèche-linge supplémentaires pour faciliter le travail des ATSEM.

Les services techniques ont procédé à la réfection de la peinture des volets et garde-corps de la salle de l'entraide.

TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Pour des raisons de sécurité, des travaux d'élagage ont été entrepris en urgence au niveau du jardin de la ville. Une branche de pin menaçait de tomber. Quatre amandiers morts ont été abattus également dans le secteur.

TRAVERSE DES AUBINS

Création d'un trottoir de protection des riverains de la traverse des Aubins servant de barrières au ruissellement d'eau de pluie lors de forts orages.



VIE D'AUTREFOIS



LES FANFARES À TRAVERS LE SIÈCLE

CLIQUE ET MUSIQUE DU SIÈCLE DERNIER

Durant de longues années, les Cugeois assurèrent eux-mêmes, **l'animation musicale de leur village**. Ils se retrouvaient pour cela dans ce que l'on appelait alors « **la musique** ». Mieux, certaines années, il y eut à Cuges deux musiques : **la musique des blancs et la musique des rouges**. L'on raconte, que lors des élections, la musique du clan vainqueur défilait dans le village, prenant même un malin plaisir à jouer un peu plus longtemps devant la maison des battus.

DÉJÀ EN 1869

En 1869, il est mentionné dans la narration des festivités du retour de la relique à Cuges, **la présence de la musique Rougon** en tête du cortège. Sur une photo faite le 4 avril 1870, la clique Rougon pose au grand complet. Ce ne sont pas moins de **26 musiciens** accompagnés de leur chef qui sont présents. Tout au long du 20^e siècle les musiques se succédèrent assurant tout à la fois, avec la clique, les défilés, mais aussi les bals avec les saxos trombones etc.



LES MUSIQUES DE PÉPÉ MARCEL

Frédéric Marcel était un passionné de musique. C'est, durant son service militaire, qu'il apprit la musique. Il joua avec son régiment devant la reine Victoria. Au lendemain de la première guerre mondiale, il fut l'instigateur de la création de **la musique du cercle de la paix** qui, jusque dans les années 30, assura l'animation musicale du village. Il composa des polkas mazurkas et valse, régulièrement jouées dans les bals de la région. Il participa aussi avec Aimé Fabre à la création d'une opérette cugeoise : « **Que Cave** ».

Mais, celui que l'on surnommait dans les années 50, **Pépé Marcel**, mit toute son énergie au lendemain de la Seconde Guerre à faire revivre une musique. Ils étaient une vingtaine de tout âge qui y participaient. Jules Jourdan, alors adolescent, en faisait partie, et a bien voulu nous citer quelques musiciens qui, rappelleront des souvenirs aux plus anciens de Cuges. L'on trouvait pour l'orchestre Mouchette à la clarinette avec Chiche et Gene Long au baryton, le père Feraud à la grosse caisse, Honoré Bartolomucci et Roger Cal au saxo, Jules Jourdan et Francis Bonifay à la trompette et Gonzague Espanet à la clarinette. Pour la clique, il y avait entre autre Marius Marrot, Ludovic, Clément Cal comme trompette de cavalerie, Georges Roatta, Louis Martin, Ange Baron et Jules Jourdan au clairon, Henri Percivalle, Maurice Attianese au tambour. L'on ne saurait être complet si l'on ne mentionnait : Henri Espanet, Lucius Icard, Henri Long, Maxime Giraud, Marius Marrot, Felix Reynier et Charles Preves.

N'oublions pas le porte drapeau Zir qui dans les déplacements avait la responsabilité du drapeau et... de la bonbonne de vin qui assurait le moral de la troupe.

VIE D'AUTREFOIS

DES RÉPÉTITIONS BUCOLIQUES

Toute cette équipe répétait au dessus du bar tenu par Pépé Marcel et parfois même la clique répétait au Puits d'Arnaud où l'un d'entre eux, Ludovic, qui avait joué dans la garde Républicaine, résidait. C'était l'occasion alors d'une belle journée de détente, les vallons s'en souviennent encore. **La musique et la clique jouaient lors des festivités locales dans toute la région**. On les retrouva à la Palud dans le Verdon ou encore à Saint Tropez et dans bien d'autres endroits jouant leur morceau fétiche « **la consigne du vallon** ». Souvent, un car emmenait une partie des Cugeois, qui profitaient de leur musique et de la fête.

CARMEN SONNE LA FIN DE LA MUSIQUE DE CUGES

Mais nul n'est prophète en son pays. Un après-midi de Saint Eloi, après le banquet, l'un des participants demanda que l'on joue Carmen. La musique refusa, le ton monta, et finalement après une longue discussion embrumée par l'alcool l'irréparable se produisit. Pépé Marcel annonça au comité que la musique n'animerait plus les bals à partir du lendemain. De cette musique, deux continuèrent à exercer leur art : Ange Baron qui participait à toutes les commémorations en jouant du clairon et, Henri Percivalle qui joua du tambour au sein de la clique des pompiers d'Aubagne puis, jusqu'à la fin de sa vie, dans le groupe des fifres de « **Nostro Damo de Signes** ».

LA MUSIQUE DE LA CADIÈRE POUR ANIMER LES BALS

Après l'esclandre du banquet de Saint Eloi, ce furent **les musiciens de la Cadière** qui, durant de nombreuses années, animèrent les bals de Cuges. Ils avaient la particularité de débiter toutes leurs prestations en jouant l'Internationale. Les années passèrent, les bals furent, après l'orchestre de la Cadière, animés par des formations professionnelles. Les retraites aux flambeaux furent souvent animées par la clique des pompiers d'Aubagne. A l'occasion des fêtes de Saint Antoine, l'abbé Santoro, avait assuré l'animation de la procession en faisant venir une fanfare marseillaise. Il fallut attendre les années 70, pour qu'à nouveau souffle à Cuges, un air musical. Plusieurs personnes furent à la base de ce renouveau.

ROGER MARCO ET ANGE BARON

À l'aube du premier janvier 79 les Cugeois, encore un peu chiffon de leur réveillon, furent agréablement surpris de voir défilé, dans les rues de leur village, **une fanfare composée de leurs concitoyens**. C'était là, l'œuvre de deux Cugeois bien connus : Ange Baron qui, au crépuscule d'une vie bien remplie, avait, avec Roger Marco, créé cette clique. Roger Marco était un violoniste accompli qui, des années durant joua à l'opéra de

Marseille. À Cuges, où il s'était retiré, il répondait toujours présent à toutes les sollicitations, toujours prêt à faire partager son amour de la musique et du violon. C'est dans la salle paroissiale qu'avaient lieu les répétitions. La fanfare s'étoffa et **un groupe de majorettes** sous l'égide de la famille Anzalone fut aussi créé. Tout cela vécut jusqu'au milieu des années 80 avant de disparaître.

ROGER BERNARD

D'une stature imposante, qui lui valait le surnom de « **gros Bernard** » il était tout à la fois excellent musicien et pédagogue. Transfuge des pompiers d'Aubagne, il créa à Cuges dans les années 90, avec la bénédiction de la municipalité, **une fanfare reconnue et recherchée**.

Hélas, quelques erreurs de gestion mirent fin à ce qui avait été une belle aventure. Depuis plus aucune fanfare n'a revu le jour à Cuges.

LA CABRO D'OR ET SON ÉTERNELLE RENAISSANCE

L'on ne saurait être complet, lorsque l'on parle de musique à Cuges, si l'on n'évoquait pas **la Cabro d'or**. Ce groupe de tambourinaires fut créé dans les années 68 par Pierre Malapel surnommé Mestre Pierre qui, après avoir habité à Orange, séjourna quelques années dans notre village. Il transmet son savoir aux jeunes Cugeois parmi lesquels : Claude Baron, Bernard Espanet, Jeannot Meyrone, Jean Pierre Dewiere et les regrettés Hugues Long, Jean Claude Amalric et Guy Boda. Au bout de quelques années, le groupe ayant perdu nombre de ses membres, les restant rejoignirent un groupe aubagnais avec quelques Cugeoises qui pratiquaient les danses provençales.

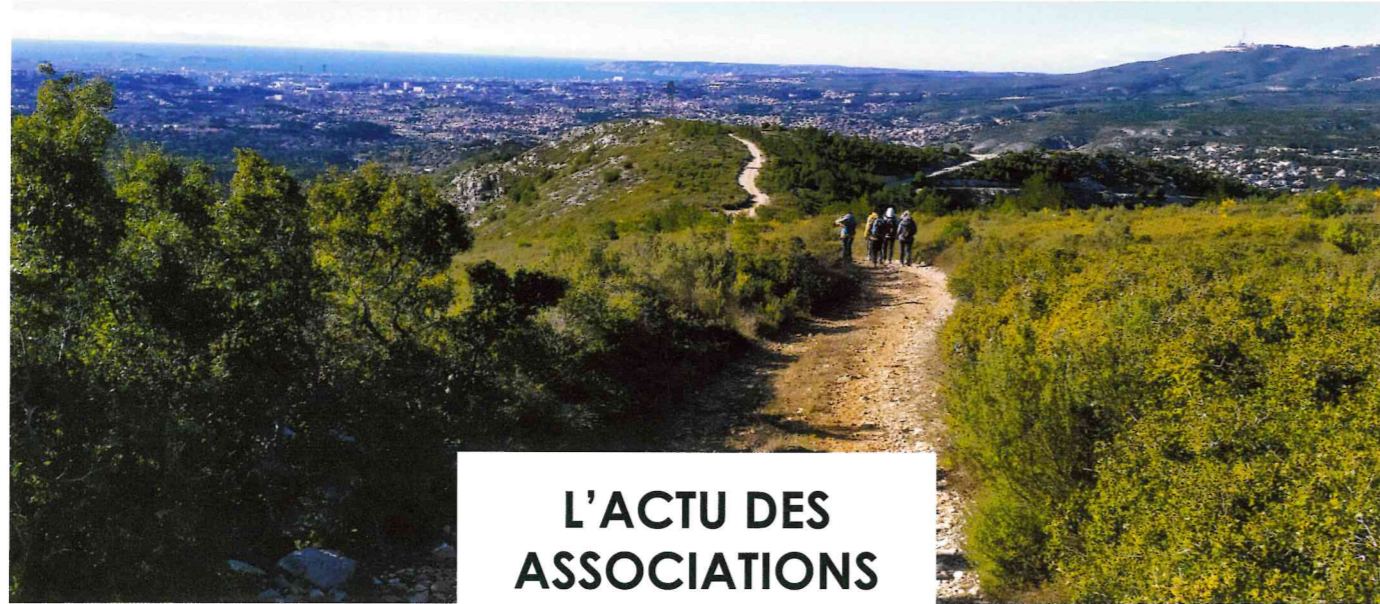
En 90, **la Cabro** redémarrera sous l'impulsion de certains anciens auxquels vinrent se joindre entre autres, Bernard Palazzo et Henri-Charles Calmettes. L'embellie ne dura pas et le groupe fut mis en sommeil.

C'est en 2005, que le groupe à nouveau redémarrera, avec quelques nouveaux dont Roger Thuries et les enfants de Jean-Pierre Dewiere. Après quelques belles prestations à Cuges et ses alentours, le groupe s'est à nouveau mis en sommeil.

Dans la continuité, l'association La Cabre d'or a été créée en 2017, elle rassemble aujourd'hui quatre groupes de musique dont les tambourinaires cujen, **Golden Goat, Light Up et un groupe de musiques de rue**. C'est d'ailleurs la musique de Goldean Goat qui a été choisie cette année pour la vidéo des vœux du maire de Cuges.

Quatre groupes dynamiques qui ne demandent qu'à continuer l'année en fanfare !

LOISIRS À CUGES



L'ACTU DES ASSOCIATIONS

CUGES RANDOS LOISIRS



En cette nouvelle année et dans un contexte sanitaire qui commence à peser à tous vous cherchez de nouveaux objectifs, de nouvelles bonnes habitudes et à avoir un mode de vie sain ?
Venez randonner avec nous.

Nos activités se poursuivent tout en respectant les gestes barrières recommandés (distanciation, masque pour les déplacements motorisés sur les sites, inscription obligatoire, groupes de 6 personnes). En effet, **les randos douces** du mardi font « le plein », nous avons aussi pas mal de randonneurs sur les **randos « santé »** du mercredi et il y a une forte demande pour **les sorties du dimanche**.

Par exemple le mauvais temps n'a pas découragé un petit groupe qui a bravé la neige pour aller parcourir **les gorges du Caramy sur la commune de Tourves** où ils ont fait la connaissance de l'ermite qui vit à la Chapelle Saint-Probase.

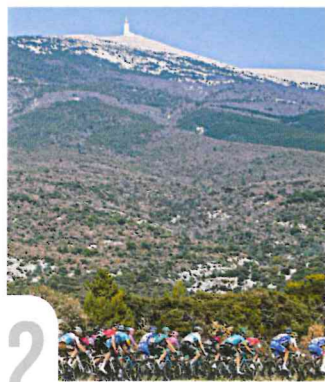
Dimanche dernier nous nous sommes rendus entre **la chaîne de l'Etoile et le Garlaban**, dans le vallon sauvage creusé par le Jarret, affluent de l'Huveaune (la Parloire) au village de la Fève. Nous avons découvert l'envers des collines de Pagnol offrant un panorama exceptionnel sur la rade de Marseille d'un côté et les montagnes alpines enneigées de l'autre côté.

Malgré les difficultés sanitaires actuelles l'association et ses randonneurs participeront (si ces manifestations sont maintenues) à **la semaine de la randonnée en Provence** qui aura lieu du 29 mars au 4 avril et nous proposerons plusieurs sorties notamment le patrimoine des collines le 2 avril prochain.

Nous espérons vous voir nombreux sur ces différents événements ouverts à tous.

La commission communication

TOUR DE LA PROVENCE



Le Tour de la Provence est une course cycliste organisée par Live For Event. La 6ème édition aura lieu du 11 au 14 février 2021. Elle passera par Cuges **le jeudi 11 février entre 14h et 16h**.

Des **perturbations au niveau de la circulation** sont à prévoir sur la commune.

Venez les encourager lors de leur passage !
Plus d'info sur <https://www.tourdelaprovence.fr/>

ASINERIE DU POLJÉ



Pendant les vacances d'hiver, l'asinerie vous ouvre ses portes...

Visite commentée avec démonstration de la traite

- Dimanche 28 février •
- Mercredi 3 mars •
- Dimanche 7 mars •

Début de la visite à 15h00
Uniquement sur réservation
au **06 85 97 38 81**

Nombre de places limité
par visite.

Port du masque obligatoire

Ces dates seront décalées ou annulées si de nouvelles directives gouvernementales liées au Covid-19 devaient être appliquées.

En attendant de vous accueillir prochainement.

Prenez bien soin de vous !

JEUNES SAPEURS POMPIERS



EN IMMERSION

Dur réveil après une semaine d'école pour ces **jeunes sapeurs-pompiers** engagés. Mais leur motivation les mène à 8h vers le centre de secours de Cuges pour une matinée d'apprentissage. Leur sourire en dit long, ils sont fiers et heureux d'avoir été sélectionnés pour intégrer **la première section « Jérôme Parent » de la nouvelle école des JSP Cuges « Raymond Genevet »**.



À l'origine de cette école, une rencontre, celle du directeur du SDIS le Colonel Grégory Allione et M. le Maire Bernard Destrost lors du rassemblement annuel organisé par le parc d'attractions OK Corral, au profit de l'œuvre des Pupilles des Sapeurs-pompiers. Le Colonel Allione propose alors à M. le Maire de créer la **33^e école du département**. Et c'est ainsi que ce beau projet voit le jour...

Nous avons suivi ces jeunes une matinée : rassemblement à 8h. Les deux responsables des JSP nous reçoivent et nous expliquent le parcours qu'ont suivi ces jeunes depuis la rentrée. Le sapeur Florian Claude, responsable de la section, lui-même issu des JSP, nous explique que c'est la première fois pour eux qu'ils se rassemblent au centre de secours. « *Jusqu'à présent nous avons fait de la théorie, nous avons appris les bases. Les formateurs se relayent au sein de la structure. Nous nous adaptons également aux spécificités de la commune car ces jeunes sont susceptibles d'être ensuite pompiers sur Cuges...* »

Ces jeunes sapeurs-pompiers ont déjà suivi des formations telles que l'**IPCS** (Information Préventive aux Comportements qui Sauvent) et le **PCS1** (premiers secours) à venir en mars.

Ces deux formations les positionnent en tant que **premiers acteurs du secours**, les responsabilisent et les poussent à une réflexion autonome en situation d'urgence. Ils sont désormais également **ASSEC** (Assistant de Sécurité dans les Collèges). Ils auront pour **mission de seconder l'adulte** en charge d'un groupe lors d'un exercice d'évacuation ou de mise à l'abri.

Le sergent Géraldine Nizier, responsable pédagogique, nous explique qu'à la fin de l'année ils seront évalués par le service JSP du département des Bouches-du-Rhône. « *Ils participent également aux cérémonies et au devoir de mémoire. Ils étaient présents lors de la Sainte Barbe. Ce matin, nous avons rendu hommage à l'adjudant Laurent Delbreil, décédé en service commandé le 13 janvier dernier.* »

Pause vitaminée oblige, les jeunes profitent pour se confier à nous : « *Le réveil est dur le matin, nous confie Louis, mais on est tellement contents d'y être qu'après qu'on oublie* ». « *Dès que j'ai su qu'il y allait avoir l'école des JSP à Cuges, j'ai voulu l'intégrer, nous explique Angéline. J'habite Ceyreste et j'ai su qu'il y avait une sélection pour entrer dans cette école, j'ai donc*



tenté ma chance », nous dit Isabelle.

À peine la pause terminée, les JSP partent en courant pour se mettre en action et réaliser un **atelier sur les accessoires hydrauliques** et pièces de jonction utilisés par les sapeurs-pompiers. Pendant que certains déroulent les tuyaux, d'autres, en attendant, patientent en position de gainage.

À leurs côtés, toujours, des pompiers volontaires, passionnés, engagés qui sont fiers de les voir évoluer, qui transmettent leur savoir et assurent la relève. Merci à eux !

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

Bel exemple de démocratie !

Nous informons la population de la vie municipale en publiant notre journal «Transparence» factuel et fidèle à nos valeurs. Nous vous remercions pour le bel accueil et les encouragements que vous nous avez manifestés.

Il est vrai que nous regrettons parfois les décisions de la majorité et nous exprimons notre désaccord : c'est bien notre rôle ! M. le Maire devrait sans colère, respecter notre liberté d'expression et notre travail. Le droit des élus de l'opposition c'est aussi : « de pouvoir intervenir au moins une fois sur chaque délibération présentée ». Or, au dernier conseil du 19 janvier, M. le Maire nous a interdit de réagir sur la délibération concernant la démission de la 3ème adjointe.

Il nous a également interdit d'apporter des rectificatifs au dernier PV jugé incomplet et n'a pas souhaité traiter les questions diverses envoyées dans les délais à l'administration comme le règlement le stipule.

Nos jeunes conseillers municipaux présents ont eu un bel exemple de démocratie.

Vos élus d'opposition « Cuges c'est vous » : *Fabienne BARTHELEMY, Pascaline DUBRAY, Audrey MOLINA, Jean Henri LESAGE, Eric REMEN* (<https://cuges-c-vous.fr> et facebook page Cuges c'est vous)

EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'histoire aurait pu s'écrire autrement, c'est du moins ce nous aurions pu espérer en ce début de mandat. Nous avons d'ailleurs eu une volonté de « transparence » sur notre politique en créant quinze commissions et deux comités consultatifs permettant ainsi à nos opposants de participer au mieux aux décisions municipales. A plusieurs reprises, le maire leur a également largement ouvert sa porte afin d'échanger sur des sujets précis en lien avec les affaires de la commune (urbanisme, vie locale...). L'histoire se termine malheureusement aujourd'hui à travers la dernière publication de l'opposition et les propos calomnieux tenus à l'égard de deux élus de la majorité municipale. Leur publication n'est qu'un déballage de fausses informations ou de sujets qui, détournés de leur contexte, ne sont faits que pour jeter le discrédit sur les actions municipales. Nous pensons que les combats politiques peuvent être menés à travers les débats d'idées mais ne conduisent à rien lorsque le respect cède la place à la calomnie et au mensonge. Au fond le seul constat et leçon à tirer de tout cela, c'est que leurs méthodes ne sont guère différentes de celles de leur prédécesseurs, notre opposition manque de style pour affronter les vrais sujets et d'envergure politique pour les traiter correctement, cela s'appelle « faire de la politique de caniveau ». Nous pensons que la population attend autre chose de ses élus. Pour l'heure, notre équipe réaffirme tout son soutien à l'égard des deux élus visés par le tract pitoyable de l'opposition et comme le disait si bien ce philosophe stoïcien Marc Aurèle : « La meilleure façon de se venger de son ennemi est de ne pas lui ressembler... ».

Groupe Cuges Avenir



LA SITUATION COVID-19

Vous trouverez avec ce Cuges au cœur mag, une lettre de Monsieur le Maire au sujet de la **campagne de vaccination contre la Covid-19**. La liste des centres de vaccination est également disponible sur le site de la commune : www.cuges-les-pins.fr

Protocole sanitaire et restauration scolaire

Les dernières annonces gouvernementales ont durci encore un peu plus le **protocole sanitaire** notamment sur le temps de restauration scolaire. Les services municipaux concernés se sont donc immédiatement réunis pour établir une **nouvelle organisation** afin de répondre au mieux à ces directives sanitaires.

La commune a été par ailleurs obligée de solliciter les familles ne travaillant pas, pour récupérer leurs enfants lors de la pause méridienne afin de **réduire le nombre d'élèves** déjeunant au restaurant scolaire. Nous remercions ces familles pour l'effort consenti.

À l'heure où de nombreuses écoles sont forcées de fermer leur restauration scolaire, nous essayons toujours de faire le maximum **pour accueillir les enfants**.

Ainsi c'est environ 260 enfants qui mangent chaque midi à l'école Simone Veil au lieu de 320 enfants habituellement. Le repas se fait de 11h30 à 14h avec 59 places assises en quinconce et une désinfection de table entre chaque enfant. 8 employés de restauration et 7 animateurs sont au service des enfants chaque midi.

Du côté de la maternelle, c'est environ 140 enfants qui mangent chaque midi au lieu de 160 habituellement (en moyenne). Le repas se fait de 11h25 à 13h30 avec deux services, une désinfection entre chaque service est effectuée. Les classes ne sont pas mélangées. 8 personnels de cantine sont mobilisés durant ce temps de repas.

PETITS BONHEURS



NAISSANCES

DOBAK-NGUYEN Andrea, née le 28 décembre
BARTHE Léna Victoria, née le 3 janvier
JALAIN Coleen Olympe Patricia, née le 6 janvier

GUETTA Pharell, né le 10 janvier
SIMON Loucas Serge Rodolph, né le 15 janvier
BAUDINO Tom, né le 18 janvier

À VOUS LA PAROLE

Nouvellement installé en tant que Kinésologue à Cuges-les-pins :
06 26 47 91 71

<https://moutetmorgane.wixsite.com/webside>

La kinésologie est une technique de rééquilibrage psycho-corporelle. Elle s'attache au bien-être global de la personne en tenant compte des aspects physique, émotionnel et mental.

Depuis le 23 novembre 2020, un cabinet de sage-femme libérale a ouvert au 76 RN Cuges-Les-Pins. Pauline LE CLAIRE, sage-femme Diplômée d'Etat depuis 2014 accueille toutes les femmes, de tous âges, pour les consultations de gynécologie, grossesse et pour toute interrogation ou information.

Voici ce qu'une sage-femme libérale est habilitée à effectuer :

- le suivi gynécologique de prévention (frottis, prescription mammographie...)
- contraception (prescription, pose et renouvellement) pour toutes les femmes
- le suivi & la surveillance de la grossesse
- les séances de préparation à la naissance & à la parentalité
- les soins à la mère et à l'enfant après l'accouchement
- la rééducation périnéo-sphinctérienne liée à l'accouchement
- la prescription & pratique de la vaccination auprès de la femme et du nouveau-né (conditions définies par décret) mais également auprès de toutes les personnes qui vivent régulièrement dans l'entourage de la femme enceinte ou de l'enfant jusqu'au terme de la période postnatale.
- suivi monitoring et visite à domicile après la sortie de la maternité

PRISE DE RENDEZ-VOUS via internet sur www.doctolib.fr
 par téléphone au **07 69 44 48 63**

PERMANENCES DES ÉLUS

Chaque samedi à partir de 9h, un élu se tient à votre disposition en mairie pour répondre au mieux à toutes vos questions.

Pour une meilleure organisation, il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du maire au 04.42.73.39.49, ou de vous présenter directement à l'accueil de la mairie.

MARCHÉ DU VILLAGE

Depuis le samedi 23 janvier, pour des raisons de sécurité liées au plan vigipirate et pour des raisons d'accessibilité, le marché du village revient **Place Stanislas Fabre**, devant l'Hôtel de ville.



Crèche

Le comité des fêtes a désinstallé la crèche du point tourisme. Un grand merci à eux de l'avoir installé pour les fêtes.

Merci également à Karine Chaix pour avoir installé ses magnifiques santons et à Laurent Praticci et Maurice Pesoli pour les décorations.



**Je suis solidaire
de mes commerçants et artisans
ILS COMPTENT SUR NOUS**



**Je
consomme
LOCAL**